



Plan d'action *en agriculture urbaine*

de la MRC de La Matanie

MRC de
La Matanie



Table des matières

| | | | | | | |
|----|--|--|----|--|-----------------------------|--|
| 5 | | MOT DU PRÉFET | 17 | | 2.2.4 | Les espaces productifs privés et publics |
| 6 | | 1 LE PAU EN MATANIE : contexte, démarche et statistiques | 19 | | 2.2.5 | Les jardins communautaires et collectifs, initiatives et activités présentes en AU |
| 7 | | 1.1 La démarche inspirée | 20 | | 2.2.6 | Portrait de la production fruitière et maraîchère |
| 7 | | 1.2 Vision et valeurs de l'agriculture urbaine dans La Matanie | 22 | | 2.3 | Accessibilité alimentaire |
| 8 | | 1.3 Le contexte de réalisation | 22 | | 2.3.1 | Accessibilité physique aux produits alimentaires locaux et sains |
| 8 | | 1.4 La structure de travail | 23 | | 2.3.2 | Aide alimentaire |
| 8 | | 1.4.1 La création des comités et des groupes focus | 25 | | 2.4 | Éducation autour de l'AU |
| 9 | | 1.4.2 Les grandes étapes de réalisation | 26 | | 2.5 | Gestion des matières résiduelles |
| 10 | | 1.5 Groupes focus : statistiques et résultats | 31 | | 3 OBJECTIFS GÉNÉRAUX | |
| 11 | | 2 PORTRAIT DIAGNOSTIQUE Analyses et constats | 33 | | 4 PLAN D'ACTION | |
| 11 | | 2.1 Portrait sociodémographique | 28 | | 4.1 | Les axes de développements |
| 11 | | 2.1.1 Une population vieillissante et décroissante | 28 | | Axe 1 : | Mobilisation, consolidation et promotion des initiatives en AU |
| 11 | | 2.1.2 Taux de diplomation et école | 32 | | Axe 2 : | Développement des compétences des citoyens et de leur autonomie alimentaire |
| 13 | | 2.1.3 Emploi, revenu et capacité d'achat | 34 | | Axe 3 : | Développement de nouvelles pratiques en AU et consolidation des initiatives existantes |
| 14 | | 2.2 Aménagement du territoire de La Matanie | 36 | | Axe 4 : | Mise en valeur des marchés de proximité et expansion de l'agriculture urbaine commerciale |
| 14 | | 2.2.1 Périmètres d'urbanisation | 42 | | Axe 5 : | Réduction de l'insécurité alimentaire et amélioration de l'accessibilité économique aux aliments sains |
| 15 | | 2.2.2 Portrait de la réglementation actuelle entourant les initiatives en AU sur le territoire pour le citoyen | | | | |
| 16 | | 2.2.3 Les terrains municipaux vacants | | | | |



INDEX DES FIGURES

- 8** | **Figure 1 :** Calendrier des grandes étapes de la démarche de réalisation du PAU

INDEX DES TABLEAUX

- 11** | **TABLEAU 1 :** Répartition de la population en Matanie selon les tranches d'âge
- 12** | **TABLEAU 2 :** Niveau de scolarité (25 à 64 ans)
- 13** | **TABLEAU 3 :** Indicateurs emploi et revenu
- 15** | **TABLEAU 4 :** Médiane de production selon le type de potager, Montréal
- 32** | **TABLEAU 5 :** Résumé des aspects règlementaires en AU en 2021*
- 34** | **TABLEAU 6 :** Recensement de l'accessibilité aux plantes comestibles dans les parcs publics de la région
- 36** | **TABLEAU 7 :** Offre municipale en jardins communautaires et collectifs
- 38** | **TABLEAU 8 :** Nbre d'entreprise et superficie pour chacune des cultures dans le secteur horticole (fruits et légumes) dans La Matanie en 2017
- 40** | **TABLEAU 9 :** Portrait des produits sains disponibles dans les dépanneurs
- 42** | **TABLEAU 10 :** Résumé des formations horticoles offertes sur le territoire de la Matanie selon les types de clientèles

Remerciements

Équipe de travail pour la réalisation du rapport

Chargée de projet : Véronique Gagné

Soutien à la rédaction : Vanessa Caron, Olivier Banville, Marie-Anne Robitaille, Mélodie Pardonnet, Josée Roy

Cartographie : Lisa Murray

Correction : Josée Roy

Comité de l'urbanisme « Vers le vert »

- › Le directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC (M. Olivier Banville)
- › Une technicienne en urbanisme de la ville de Matane, (Mme Annabelle Boulay)
- › Deux professeurs du Cégep de Matane, technique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Cégep de Matane (M. Yannick Malouin et M. Roch Guevremont)
- › Une urbaniste de la MRC de La Matanie (Mme Valérie Charest)
- › Une représentante syndicale de l'UPA régionale (Mme Mylène Gagnon)
- › Une chargée de projet en agriculture urbaine et agronome (Mme Véronique Gagné)
- › Un stagiaire en urbanisme (M. Arnaud Lombard-Dionne)
- › Un agent de développement agricole de la MRC de La Matanie (M. Jean-Philippe Tupinier)
- › Un représentant des producteurs et transformateurs des Saveurs de La Matanie (M. Mathieu Trépanier, suivi par Mme Josey Tremblay) ;
- › Un membre non élu du Comité consultatif agricole (Mme Nancy Lavoie)
- › L'agent de développement agricole MRC (M. Jean-Philippe Tupinier, suivi par Mme Marie-Anne Robitaille)
- › Une représentante de COSMOSS (Mme Carole-Anne Gonthier, suivie par Mme Valérie Dunn, suivie par Mme Nancy Bouchard) ;
- › Un représentant de la Corporation de Développement Communautaire (Mme Maude Rangée, suivie par Mme Anaïs Dumas)
- › L'organisatrice communautaire du CISSS-BSL, installation Matane, représentante du CISSS et de l'Alliance (Mme Julie Lussier, suivie par Mme Martine Yelle) ;
- › Un représentant de Synergie Matanie (M. Luc Massicotte, suivi de Mme María Valderrutén)
- › Un représentant de la Communauté 733 (Mme Élise Bergeron, chargée de projet)
- › Deux représentantes des détaillants et transformateur (Mme Isabelle Fontaine, directrice de l'Épicerie St-Gelais et Mme Marie Fortin, une des propriétaires du Café Toujours Dimanche) ;
- › Une représentante du volet transformation (Mme Hélène Jolicoeur, directrice de la Cuisine collective)
- › La directrice adjointe au développement territorial de la MRC de La Matanie (Mme Vanessa Caron)
- › Le directeur de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC de La Matanie (M. Olivier Banville)
- › La chargée de projet en agriculture urbaine (Mme Véronique Gagné)

Comité de coordination « Le Grand comité »

- › Le préfet de la MRC (M. Andrew Turcotte)
- › Le maire de Matane (M. Jérôme Landry, suivi par M. Eddy Métivier)
- › Le maire de Baie-des-Sables (M. Denis Santerre, suivi par la conseillère municipale Mme Gabrielle Trigaux)
- › Un représentant du MAPAQ en agriculture urbaine (Mme Amélie Pichette, suivie par M. Maxim Lévesque) ;

Tous les participants aux Groupes Focus, dont la consultation citoyenne en Agriculture Urbaine.

Mot du préfet



Chers citoyennes, chers citoyens,

Nous vivons à une époque où les changements climatiques et la pandémie laissent entrevoir les limites de notre système alimentaire. Il est important que le plus grand nombre puisse avoir accès à une nourriture de qualité à moindre coût. C'est une question de santé mais aussi de dignité. Il est donc urgent de repenser certains de nos fonctionnements pour favoriser l'autonomie alimentaire.

De plus, dans l'Énoncée de vision stratégique, La Matanie 2030, il est retenu que « nous devons repenser nos communautés pour qu'elles soient favorables aux saines habitudes de vie ». Il est souhaité que « La Matanie 2030 [soit] une communauté durable bénéficiant d'une économie plus verte et d'une nature généreuse et accessible. » Il est fait mention également d'un milieu plus dynamique, plus solidaire, en santé et qui offre un cadre de vie recherché.



L'agriculture urbaine est un des domaines qui peut nous permettre d'y arriver. La MRC de La Matanie est donc fière d'avoir entrepris ce dossier et d'avoir rédigé son premier Plan d'action en agriculture urbaine (PAU) en 2022.

Ce plan se veut un guide évolutif pour le développement et le soutien de l'agriculture urbaine dans ses multiples formes dans La Matanie. Il fut établi en concertation avec des acteurs du système agroalimentaire dont les citoyens et les municipalités de la région. Ces consultations ont démontré que les habitants de la MRC sont ambitieux et déterminés.

C'est pourquoi nous allons ensemble au-devant d'un mouvement déjà en marche sans attendre de s'accrocher au dernier wagon. Soyons fiers de devenir un modèle dans l'essor du domaine de l'agriculture urbaine dans l'Est de notre belle province.

Ensemble, allons de l'avant pour plus de sécurité alimentaire, de partage et de résilience.

Andrew Turcotte

Maire de Sainte-Félicité et Préfet de La Matanie



Inauguration Grands Jardins 733

Photo : Mélodie Pardonnet, MRC de La Matanie

Le PAU en Matanie :



Contexte, démarche et statistiques

1.1 La démarche inspirée

Le Plan d'action en agriculture urbaine (PAU) de La Matanie s'inscrit dans la mouvance des MRC nourricières. Il concorde avec la vision du gouvernement du Québec qui souhaite accroître notre autonomie alimentaire, avec l'*Énoncé de vision stratégique La Matanie 2030* adopté en 2019, avec la *Stratégie locale de développement du secteur agricole de la MRC de La Matanie* révisée en 2018 et le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de La Matanie.

Ainsi, La Matanie suit les pas des MRC et des municipalités qui ont adopté préalablement un PAU ou un plan de développement de l'agriculture de proximité sur leur territoire. Nous remercions grandement nos prédécesseurs, car ils auront été des influenceurs positifs tout au long de notre démarche et de nos réflexions. Remercions particulièrement la MRC de Rimouski-Neigette, la MRC de La Côte-de-Gaspé, la Ville de Québec et Victoriaville.



MRC nourricière

« C'est une MRC qui favorise l'accès à une saine alimentation pour tous, et ce, à des coûts environnementaux, sociaux et monétaires acceptables. Pour ce faire, elle porte une vision intégrée du système alimentaire en agissant sur 5 éléments : la production, la transformation, la distribution, la consommation et la gestion des matières résiduelles. »

(*Vivre en ville*, 2014)¹

1.2 Vision et valeurs de l'agriculture urbaine dans La Matanie

Vision

En Matanie, l'alimentation, de la terre à l'assiette, est au cœur des changements sociaux, économiques et écologiques. Nous avons l'ambition d'être des leaders dans l'Est du Québec dans l'essor de l'agriculture urbaine. Nous prenons le risque de sortir des sillons, de semer les idées et de récolter les transformations pérennes de notre système bioalimentaire, en y intégrant le citoyen au cœur de ces changements.

Les valeurs principales

- › La production citoyenne
- › Les marchés de proximité
- › L'autonomie alimentaire
- › La réduction de l'empreinte écologique
- › La complémentarité entre nos milieux agricoles, notre ville et nos villages
- › La fierté, le dynamisme et la solidarité régionale
- › L'économie de partage



L'agriculture urbaine en Matanie, c'est :

« L'ensemble des activités, généralement urbaines, de culture végétale et d'élevage de petits animaux, incluant leur transformation et leur distribution, à des fins personnelles, communautaires ou commerciales. Elles s'inscrivent dans une volonté de favoriser le développement social par l'éducation, la responsabilisation, la saine alimentation pour tous et l'achat local, dans le respect de l'environnement. »

¹ Vivre en ville, 2014, cité par Julie Lajoie, dans PAU Rimouski Neigette, rapport final (2019).
https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/RapportPAU_hauteresolution.pdf

1.3 Le contexte de réalisation

Le contexte de réalisation du PAU fut un défi en soi. Certains facteurs, ayant influencé notre démarche, sont donc à prendre en considération.

Le contexte pandémique

Dû au confinement et aux mesures sanitaires, les efforts ont été redoublés pour que la cueillette d'informations soit représentative des besoins du milieu.

Les multiples démarches entreprises par d'autres organisations

D'autres démarches en cours de réalisation en Matanie ont pu influencer l'engouement et les résultats des consultations citoyennes ou diluer le taux de participation.

La combinaison des mandats et l'expertise de la ressource mise en place

La combinaison des postes de chargée de projet en agriculture urbaine et en sécurité alimentaire fut bénéfique pour la mobilisation des acteurs impliqués et le démarrage de projets concordants ayant une finalité similaire.



Photo : Mélodie Pardonnet, MRC de La Matanie

1.4 La structure de travail

1.4.1 La création des comités et des groupes focus

Comité de coordination : le Grand Comité

Représentant la société civile de La Matanie, ce Grand Comité a eu le rôle de cœur-décideur, lors des grandes étapes charnières du PAU. Il est constitué de membres choisis et issus du milieu municipal, d'organismes du territoire et des acteurs du secteur agroalimentaire et gouvernemental. Le Grand Comité a été consulté lors de 4 rencontres (voir le calendrier échéancier plus bas).

La démarche de réalisation du PAU a débuté par la mise en place de 3 comités et de 3 groupes focus ciblant des acteurs ayant des besoins spécifiques :

Comité de travail : « Team » de feu

Ce comité de travail a été créé afin d'aider à l'élaboration et l'organisation des grandes étapes de réalisation du PAU. La constitution des membres de ce comité changeait au fil des rencontres selon les besoins et les objectifs avec un nombre de personnes restreint pour des réunions efficaces.

Comité de l'urbanisme : Vers le vert

Sachant que la réglementation serait un enjeu au développement de l'agriculture urbaine en Matanie, un comité de l'urbanisme a été créé afin de développer des lignes directrices unifiées pour le territoire. Ce comité est constitué de plusieurs acteurs et experts de différents milieux pour avoir une vision représentative du territoire et des enjeux en lien avec les sujets évoqués.

Groupe Focus

Ces groupes focus font office de groupes-bulles permettant aux acteurs provenant des grands axes du système alimentaire de pouvoir échanger, contribuer et étoffer le PAU. Ces groupes focus sont constitués de :

1 - **Consommateurs** : consultés via une consultation citoyenne en ligne sur zoom et via une consultation sur la plateforme monidée.ca.

2 - **Producteurs, distributeurs et transformateurs** : consultés via des entrevues téléphoniques individuelles et une rencontre sur zoom.

3 - **Les Jardins Communautaires de La Matanie existants** : consultés via des entrevues téléphoniques individuelles et des rencontres zoom.

1.4.2 Les grandes étapes de réalisation

Voici les grandes étapes de réalisation de la démarche du PAU en Matanie (durée : 3 ans).



Figure 1: Calendrier des grandes étapes de la démarche de réalisation du PAU

1^{re} rencontre du Grand Comité

- › Définition AU et vision du PAU
- › Rôle et Mandat du comité
- › Présentation et adoption du plan de travail
- › Présentation et adoption du plan de communication

2^e rencontre du Grand Comité

- › Adoption de la définition AU et vision du PAU
- › Présentation des résultats des consultations

3^e et 4^e rencontres du Grand Comité

- › Présentation du portrait diagnostique
- › Présentation de la proposition des axes de développement, des actions et prise de commentaires
- › Identification des partenaires porteurs et détermination de l'échéancier
- › Validation du plan d'action
- › Prise en note des derniers ajustements



122 inscrits pour le zoom

142 idées différentes ressorties

85 participants (excluant les animatrices)

86 participants sur monidée.ca

10 producteurs

58 personnes contactées

12 transformateurs / détaillants / restaurateurs

17 participants ciblés

3 UPA, financière agricole et MAPAQ

4 intervenants présentateurs

9 jardins communautaires publics dans La Matanie

9 jardins consultés

1.5 Groupes focus: résultats et statistiques

< Citoyens

Les citoyens ont été invités à partager leurs idées via des consultations municipales sur zoom, puis à voter pour leurs idées favorites sur la plateforme monidée.ca.

Le taux de participation aux consultations citoyennes de 0,9% démontre que l'agriculture urbaine est un sujet d'importance pour les citoyens de La Matanie, renforçant ainsi ce PAU.

< Producteurs, transformateurs et distributeurs

Les enjeux, craintes et pistes de solutions soulevées lors des entrevues individuelles ont aidé au choix des conférenciers invités pour alimenter les échanges du groupe focus.

Une discussion entre les acteurs présents au Groupe focus a permis de revoir les enjeux et les pistes d'actions proposées.

< Responsables des jardins communautaires

Des entrevues individuelles ont été effectuées pour chacun des jardins. La mise en commun des enjeux et l'élaboration de pistes d'actions ont été effectuées lors d'une rencontre rassemblant les responsables des jardins. Cela a permis de créer une mobilisation de groupe et de démarrer la mise en place d'actions.



Portrait diagnostique

Analyses et constats

2.1 Portrait sociodémographique

2.1.1 Une population vieillissante et décroissante

Portrait de la répartition de la population en Matanie²:

- entre les deux derniers recensements, la population totale de la MRC a diminué de 2,2 % et les projections prévoient une baisse de 7,1 % d'ici à 2036 ;
- la Matanie est l'une des MRC qui vieillit le plus rapidement au Québec ;
- depuis 2008, les personnes de 65 ans et plus sont plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans (5 564 contre 3 463 personnes en 2016).

Depuis les 15 dernières années :

- Le nombre de décès est plus élevé que le nombre de naissances (+ 378 décès) ;
- Le nombre de personnes quittant la MRC est plus élevé que le nombre d'arrivants (- 858 personnes).

Répartition de la population en Matanie selon les tranches d'âge

| | Québec | La Matanie |
|-----------------------------|-----------|------------|
| Nombre total d'habitants | 8 164 361 | 21 301 |
| % population 0 à 14 ans | 15,7 | 12,4 |
| % population 15 à 64 ans | 64,4 | 60,2 |
| % population 65 ans et plus | 19,9 | 27,6 |
| % population 85 ans et plus | 3,1 | 3,7 |
| Âge moyen de la population | 42,9 | 47,8 |
| Âge médian de la population | 42,5 | 52,8 |



La participation sociale des aînés

Dans le rapport « La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé : réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire », de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), il est précisé que la participation des aînés est influencée par **les facteurs sociodémographiques, les facteurs personnels et les facteurs environnementaux**³.

Les projets en AU peuvent influencer la participation en favorisant les facteurs environnementaux, soit l'accessibilité, les représentations culturelles et l'attitude des professionnels.

Constats



L'accessibilité universelle est à prendre en considération dans les activités entourant l'AU.



Les aînés constituent une bibliothèque de savoir qui peut être profitable pour les projets en AU.

² Équipe Surveillance de la Direction de la santé publique (mai, 2018). « La Matanie en quelques chiffres », sur le site du CISSS du BSL. Consulté le 10 mars 2021. https://www.ciasss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/2018_-_la_matanie_en_quelques_chiffres.pdf

³ RAYMOND, Émilie; GAGNÉ, Denise; SÉVIGNY, André; TOURIGNY, André (2008). « La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé : réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire » sur le site de l'INSPQ. Consulté le 11 juillet 2021. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/859_rapportparticipationsociale_27-11.pdf (site consulté le 22 juillet 2021)



Il est démontré que

Les projets de jardinage dans les écoles amènent une hausse de la motivation scolaire des jeunes⁷.

Un projet agricole permettant aux jeunes décrocheurs de s’impliquer manuellement aurait sûrement un impact positif sur la rétention scolaire, tout en permettant le développement de compétences en autonomie alimentaire et les saines habitudes de vie par le jardinage.



Photo : Mélodie Pardonnet, MRC de La Matanie

2.1.2 Taux de diplomation et école

Portrait de la scolarité dans La Matanie

- › 53 % de la population au Québec ont une littéracie de niveau 2, ce qui signifie que plus d’une personne sur deux vit quotidiennement avec des difficultés de lecture ou de compréhension⁴;
- › Les écoles de la MRC de La Matanie sont : 65 % en milieu socioéconomique très défavorisé, 24 % vulnérables aux effets de la défavorisation et 11 % en milieu socioéconomique moyennement favorisé⁵;
- › Le taux de décrochage est plus élevé dans les milieux défavorisés : « Les élèves inscrits dans des écoles de milieux défavorisés, qui constituaient près du quart (23,4 %) de la population scolaire en 2011-2012, représentaient alors le tiers (33 %) des décrocheurs (plus de 4 000)⁶ ».

Niveau de scolarité (25 à 64 ans)

| | BSL | QC |
|--|--------|--------|
| Aucun certificat, diplôme ou grade | 16,3 % | 13,3 % |
| Diplôme d’études secondaires ou l’équivalent | 17,3 % | 18,5 % |
| Certificat ou diplôme d’apprenti | 27,5 % | 19,8 % |
| Certificat ou diplôme d’un collège ou d’un cégep | 19,9 % | 19,0 % |
| Certificat, diplôme ou grade universitaire | 19,1 % | 29,4 % |

Source : Statistique Canada, Recensement 2016. Institut de la statistique du Québec, Rapport québécois du Programme pour l’évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).

⁴ « Formation sur la simplification des écrits » (septembre 2019) sur le site La Gigogne. Consulté le 9 septembre 2021. http://bv.cdeacf.ca/RA_PDF/61992.pdf

⁵ Équipe Surveillance de la Direction de la santé publique (mai, 2018). « La Matanie en quelques chiffres », sur le site du CISSS du BSL. Consulté le 10 mars 2021. https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/2018_-_la_matanie_en_quelques_chiffres.pdf

⁶ CYR, Ariane (2016). « Les conséquences économiques du décrochage scolaire », sur le site du CTREQ. Consulté le 5 janvier 2022. https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/Feuillet-de-sensibilisation_WEB.pdf (site consulté le 5 janvier 2022)



Il y a quelques années,

COSMOSS a eu la participation de 3 écoles, 2 CPE et des garderies en milieu familial pour le projet «Retour à la terre».

Or, certains de ces projets ont cessé leurs activités à la fin du financement dû à un roulement de personnel, un manque d'appropriation et/ou un manque de motivation.

La réussite des projets dans les écoles réside sur le bon vouloir des professeurs et des parents bénévoles à s'impliquer. Quelques écoles possèdent encore des bacs, mais ces projets sont souvent perçus comme une charge durant la période estivale⁹.

Constats



Le développement de **projets, en AU, avec les écoles favoriserait la persévérance scolaire, le développement de compétences en autonomie alimentaire et les saines habitudes de vie** par le jardinage auprès des jeunes.



Pour assurer **une pérennité des projets agricoles en milieu scolaire, il importe de mettre diverses collaborations avec l'établissement**, notamment en période estivale. De plus, le succès des projets reste tributaire de **l'implication et la stabilité du personnel enseignant**.

⁷ LAJOIE, Sophie. «Jardins communautaires et collectifs du BSL, portrait et conditions gagnantes pour la pérennité des initiatives», juin 2017 pour la TIR-SHV de COSMOSS. p.24

⁸ F, PAQUET (CEA). Communication personnelle, 11 novembre 2020.

⁹ V. DUNN (COSMOSS) et M-P, BOUFFARD (CISSS), courriers électroniques, mois d'avril 2021.



2.1.3 Emploi, revenu et capacité d'achat

Portrait des facteurs socioéconomiques dans La Matanie¹⁰:

- › Près de 50 % des personnes de 65 ans et + bénéficient du supplément de revenu garanti en 2016, une proportion plus élevée qu'au Bas-Saint-Laurent (46 %) et qu'au Québec;
- › Les principaux secteurs d'emploi sont le commerce de détail (16,1 %), la santé et services sociaux (14,9 %), la fabrication (3,4 %), l'administration publique (8,1 %), le service d'enseignement (7,9 %), l'hébergement et restauration (6,3 %) et l'agriculture, pêche et foresterie (4,6 %);
- › Le revenu personnel disponible (après impôt) en 2016 est de 24 800 \$ comparativement à 25 203 \$ au Bas-Saint-Laurent et à 27 723 \$ au Québec;
- › Près de 40 % des travailleurs de la MRC ont un revenu d'emploi inférieur à 20 000 \$ par année et 29 % des travailleurs ont un revenu d'emploi se situant en 20 000 \$ et 39 999 \$ par année. Au total, 70 % des travailleurs de la MRC ont un revenu d'emploi inférieur à 40 000 \$ par année. 7 des 11 municipalités sont catégorisées Q5 (indice de vitalisation).

Indicateurs emploi et revenu

| Indicateurs | Matanie | BSL | Québec |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Taux d'emploi (2016) | 48,9 % | 53,3 % | 59,5 % |
| Taux de chômage (2016) | 11,8 % | 9,0 % | 7,2 % |
| Proportion des personnes à faible revenu (2016) | 18,7 % | 15,7 % | 14,6 % |
| Adultes prestataires des programmes d'assistance sociale (18-64 ans) (mars 2017) | 8,3 % | 7,1 % | 6,5 % |
| Revenu total moyen chez les 15 ans et plus (2015) | 35 236 \$ | 36 525 \$ | 42 546 \$ |



Répondre aux besoins

Dans l'étude l'apport alimentaire de l'agriculture urbaine sociale des villes en temps de crise: le cas de Montréal», réalisée par le Carrefour de Recherche, d'Expertise et de Transferts et Agriculture Urbaine (CRETAUD)¹¹, il a été démontré que l'AU peut répondre de façon importante aux besoins journaliers des individus en légumes.

Pour une famille composée de deux adultes et de deux enfants, une parcelle dans un jardin collectif de 15 m² à Montréal peut combler 38 % des besoins quotidiens en légumes durant la saison estivale. Cet apport varie selon le type de parcelle.

¹⁰ Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS), Statistiques des programmes d'assistance sociale (2016), Institut de la statistique du Québec, Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), Statistique Canada, Recensement 2016.cité dans: La Matanie PROS_2018. PWP, MRC

¹¹ DUCHEMIN, Éric (8 avril 2021).«L'apport alimentaire de l'agriculture urbaine sociale des villes en temps de crise: le cas de Montréal». sur le site AgriUrbain. . Consulté le 9 septembre 2021. <https://agriurbain.hypotheses.org/4739>



*Médiane de production
selon le type de potager,
Montréal*

| | Médiane de production (kg/m ²) |
|------------------------|--|
| Jardins communautaires | 2,5 |
| Jardins collectifs | 2,7 |
| Potagers domestiques | 3,2 |

Constat



Les projets en AU peuvent favoriser l'autonomie alimentaire, et donc l'accessibilité économique aux aliments sains sans réduire significativement l'insécurité alimentaire, tout particulièrement en dehors de la période des récoltes.



2.2 Aménagement du territoire de La Matanie

2.2.1 Périmètres d'urbanisation

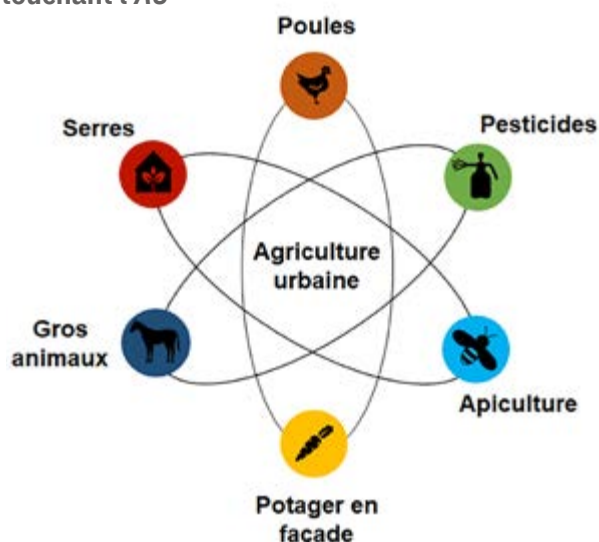
En Matanie, la superficie terrestre totale des périmètres d'urbanisation est de 30,14 km². Cela représente 0,9 % de la superficie terrestre totale du territoire (3 314,74 km²), et 1,8 % de la superficie terrestre en excluant le territoire Rivière-Bonjour (TNO : 1 678,12 km²)¹². Cela explique pourquoi la définition de l'AU met l'accent sur l'agriculture citoyenne afin de représenter l'ensemble, plutôt que de s'arrêter aux limites du périmètre urbain.

Constat

Le milieu urbain est peu étendu.
La complémentarité entre le milieu rural et urbain prend donc son importance dans ce PAU.

2.2.2 Portrait de la réglementation actuelle entourant les initiatives en AU sur le territoire pour le citoyen

Aspects réglementaires touchant l'AU



Les aspects réglementaires touchant l'AU identifiés par le comité de l'urbanisme «Vers le Vert» sont : les poules, l'utilisation des pesticides, les serres, l'élevage de gros animaux, les potagers en façade et l'apiculture. À ces aspects, s'ajoute la vulgarisation pour rendre compréhensible la réglementation aux citoyens, élément soulevé lors des consultations citoyennes.

Le comité «Vers le Vert» a également élargi la réflexion à l'insertion des clauses d'éco-conditionnalité dans les versements d'aides financières de source municipale.

Constats

Plusieurs aspects de la réglementation actuelle limitent et/ou sont en décalage par rapport au développement de l'AU.

Les réglementations municipales ne sont pas uniformisées, complexifiant la compréhension et la vulgarisation auprès des citoyens ainsi que l'adaptation des règlements d'urbanisme.

La vulgarisation de la réglementation est à améliorer pour faciliter sa compréhension auprès du citoyen et des autres acteurs du milieu.

Les municipalités peuvent faire une action directe notamment par l'implantation de règles d'éco-conditionnalité dans leurs versements d'aide financière.

Cela permettrait d'améliorer certaines pratiques par les organismes, entreprises et investisseurs sans nécessairement complexifier la réglementation municipale.

¹²L, MURRAY (MRC de La Matanie), courrier électronique, 20 oct 2021

Résumé des aspects règlementaires en AU en 2021*



| Municipalité | Élevage | | | Potager en façade ² | Serre sur un terrain résidentiel | Pesticides (Particularités) |
|-------------------------|-----------------------------|------------------|------------|--------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| | Petits animaux ¹ | Gros animaux | Apiculture | | | |
| Baie-des-Sables | Non | Non | Non | Oui | Oui (20m ²) | Aucune |
| Saint-Ulric | Non | Oui ³ | Non | Oui | Oui (20m ²) | Aucune |
| Saint-Léandre | Non | Non | Non | Oui | Oui (20m ²) | Aucune |
| Sainte-Paule | Non | Non | Non | Oui | Oui (40m ²) | Aucune |
| Saint-René-de-Matane | Non | Oui ³ | Non | Oui | Oui (20m ²) | Aucune |
| Matane | Oui | Non | Non | Oui | Oui (20m ²) ⁴ | Aucune |
| Sainte-Félicité | Non | Non | Non | Oui | Oui | Aucune |
| Grosses-Roches | Oui | Non | Non | Oui | Oui | Aucune |
| Saint-Jean-de-Cherbourg | Non | Non | Non | Oui | Oui | Aucune |
| Saint-Adelme | Non | Non | Non | Oui | Oui | Aucune |
| Les Méchins | Non | Non | Non | Oui | Oui | Aucune |

* Ce portrait a été réalisé en 2021, au moment de la rédaction du présent document; l'avancement des modifications évolue au rythme des rencontres du comité Vers le Vert.

Légende des couleurs

- Réglementation nécessitant une modification
- Réglementation à réviser

¹ Proposition du cadre réglementaire effectué et démarche de modification réglementaire en cours dans certaines municipalités

² Aménagement permis suivant des spécifications particulières

³ Chevaux permis, car ils sont considérés comme un objet de loisir

⁴ Si superficie serre >20 m², nécessite un arpenteur



2.2.3 Les terrains municipaux vacants

Les étapes effectuées dans le cadre de ce PAU est le recensement des terrains municipaux vacants et un début d'annotation de leur potentiel. Voici certains aspects qui sont ressortis lors de cette annotation :

- › Les 11 municipalités du territoire ont des terrains publics vacants de superficies variables pouvant être revalorisés pour dynamiser leur milieu de vie (superficie limitée à Saint-René-de-Matane, Saint-Adelme et Grosses-Roches). Cependant, certains de ces terrains ont des caractéristiques restrictives limitant la mise en culture (ex : cimetière, terre de remblais, etc.). D'autres sont sous couverts forestiers permettant l'implantation de projets spécifiques tels que des forêts nourricières ;
- › La plupart des noyaux villageois sont entourés de champs agricoles privés permettant le déploiement de projets en AU de plus grande envergure. Toutefois, certains de ces terrains ont une accessibilité parfois éloignée ou restreinte. D'autres sont en friches et font partie de la Stratégie locale de développement agricole de remise en culture.

Constat



L'enjeu de la disponibilité du terrain ne constitue pas un frein pour le développement de projets en AU en Matanie.



2.2.4 Les espaces productifs privés et publics

Potagers privés à la maison

Il n'y a pas eu de recensement évaluant le % de la population ayant des potagers à la maison, il n'y a donc pas de données disponibles. Par contre, selon le témoignage de certains acteurs du milieu (producteurs et pépiniéristes de la région), il peut être estimé que la superficie des potagers domestiques est en recrudescence.

Potagers privés au travail

- › Plusieurs organismes de la région offrent à leurs membres une opportunité de s'initier au jardinage (ex. Marigot (dizaine de bacs), Gigogne (4 bacs), Maison des Familles (petite serre et quelques bacs).
- › Les Ateliers Léopold-Desrosiers est le seul lieu de travail offrant un espace de jardinage à ses employés.
- › En 2019, « Ma Ville, mon arbre » a approché les entreprises du quartier industriel de la ville de Matane pour leur donner des arbres à planter sur leur terrain. L'organisme a reçu des refus pour diverses raisons (charge supplémentaire d'entretien, nuisance de la visibilité des chauffeurs, etc.).¹³ En 2021, la ville de Matane a offert gratuitement une dizaine de bacs à fleurs à ces entreprises. Sept d'entre-elles ont montré leur intérêt, et seulement trois ont récupéré leur bac. Un projet d'implantation de bacs de jardinage auprès des entreprises risque d'avoir le même résultat.



Ils ont dit...

« Nous avons eu une recrudescence des ventes de produits en lien avec le jardinage. »

Pépiniériste (JM Tremblay)

« Une augmentation des potagers chez les citoyens a influencé les habitudes de consommation entraînant une perte potentielle de clients. »

Marâcher (anonyme)

Aménagements paysagers

L'implantation de plantes comestibles dans les aménagements des espaces publics favorise l'accessibilité économique et physique aux aliments sains, dynamise les milieux, apporte à la fois bien-être, reconnexion à la nature des urbains et peut être formatrice pour les générations futures.¹⁴

➤ En 2021, un recensement des plantes comestibles dans les parcs publics a été réalisé et analysé selon ces critères :

- Critère 1 : la partie comestible se retrouve facilement à l'épicerie
- Critère 2 : le nombre de plantes ou de bosquets présents.

* La superficie des bosquets par rapport à la superficie des parcs n'est pas prise en considération.

Recensement de l'accessibilité aux plantes comestibles dans les parcs publics de la région

| Où | Parc | | Municipalité | Parc |
|--------|---|--|------------------------------------|---|
| Matane | Jane-McCallum (Framboisier sauvage) | Stade Fournier | Les Méchins | Parc Vue sur mer (Églantier) |
| | Jeanne-Dionne (Pommier et églantier) | Carrefour nature (Églantier) | Grosses-Roches | AUCUN PARC |
| | Maman Luc- Albina- Fortin-Tremblay | Défi-Santé (Framboisier sauvage) | Saint-Léandre | Parc à côté du bureau municipal (bac et parcelle à jardin) |
| | Mélanie Joncas (Pommier et framboisier sauvage) | Labyrinthe | Sainte-Paule | Parc Lac-du-portage (Pommier et framboisier sauvage) |
| | Octavia-Christina-Roy- Desjardins (Églantier) | Promenade des Capitaines (Églantier) | Saint-Jean- de-Cherbourg | AUCUN PARC |
| | Elspeth-Russell | Place des Rochelais (Églantier) | Saint-Adelme | AUCUN PARC |
| | Jean-Charles Forbes (Pommier, prunier, rhubarbe, poirier, camérisier, etc.) | Parc Félicité Bernier- Fillion (Pommier) | Saint-René- de-Matane | Parc municipal (Pommier, prunier et pommier) |
| | Antoinette-Guy (Pommier, prunier, bac à jardin) | Parc Marguerite Fournier-Harrisson (Églantier) | Saint-Ulric | Parc Intergénérationnel (Bac à jardin et pommiers) |
| | Parc des Îles (Pommier, églantier) | Lac-à-Luc (Framboisier sauvage) | Sainte-Félicité Baie-des-Sables | Sioui (Prunier) Halte Meunier (Églantier) |

Légende des couleurs

- Absence de plante comestible
- Présence d'une plante comestible méconnue et/ou nécessitant une transformation alimentaire (ex. églantier)
- Présence d'une plante comestible commune ne nécessitant pas de transformation alimentaire.
- Présence de deux différentes plantes comestibles communes, ne nécessitant pas de transformation alimentaire.
- Présence de trois (et +) différentes plantes comestibles communes ne nécessitant pas de transformation alimentaire.

¹³ DIONNE, A. (Ville de Matane) communication personnelle, 9 février 2022

¹⁴ SAINT-GES, Véronique (2020). « L'Agriculture urbaine questionne l'aménagement et le développement territorial ». sur le site de l'INRA. Consulté le 4 octobre 2021. <https://hal.inrae.fr/hal-03131611/document>

- › L'absence d'un service horticole, autre qu'à la ville de Matane, limite le développement de projets d'aménagements comestibles. Face à cette réalité, les vivaces demandant peu d'entretien sont à privilégier.
- › Une dizaine de bacs « Incroyables comestibles » furent installés au centre-ville de Matane en 2015. Depuis, ces bacs n'ont pas eu l'appropriation citoyenne escomptée et sont perçus comme une charge supplémentaire par le service horticole de la ville de Matane.
- › L'absence d'un outil de communication recensant les espaces verts publics comestibles et les initiatives de « nourriture à partager » nuit à leur appropriation citoyenne.
- › La zone de rusticité et le climat de bord de mer limitent le choix des végétaux pouvant y être implantés.

Constats



L'offre d'espaces de jardinage au travail est restreinte.



L'offre de plantes comestibles est quasi-absente dans les espaces publics, malgré l'espace disponible.



La promotion des initiatives de réussite de « nourriture à partager » favoriserait l'émulation citoyenne et municipale.



Un projet de verdissement du quartier industriel et de l'artère de la ville de Matane aiderait celle-ci à atteindre leur 5^e Fleuron du Québec.

2.2.5 Les jardins communautaires et collectifs, initiatives et activités présentes en AU

Voici le portrait des jardins communautaires et collectifs en 2021 :

Offre municipale en jardins communautaires et collectifs

| Municipalité | Jardin | | | | | | | |
|-------------------------|---------------|-------|-----------|------------------------------------|------------|----------|---------------|-------------|
| | Communautaire | | Collectif | | | | Commodité | |
| | Bac | Lopin | Lopin | Arbre et arbuste fruitiers | Serre* | Toilette | Aire de repos | Coin enfant |
| Baie-des-Sables | Non | Non | Non | Non | Non | Non | Non | Non |
| Saint-Ulric | 19 | 19 | NL | 30 ^e pommiers | Non | Non | Oui | Oui |
| Saint-Léandre | 4 | 12 | NL | Non | 1 * | Non | Oui | Non |
| Sainte-Paule | 10 | Non | NL | Non | Non | Non | Non | Non |
| Saint-René-de-Matane | 6 | 15 | NL | 10 pommiers (petits fruits variés) | Non | Non | Oui | Oui |
| Matane | 26 | Non | Non | Non | Non | Non | À venir | Oui |
| Saint-Adelme | Non | Non | Non | Non | Non | Non | Non | Non |
| Sainte-Félicité | 11 | 21 | 0,2ha | Variés | 1* | Oui | Oui | Non |
| Grosses-Roches | 10 | Non | 0,3ha | Non | 1* | Non | Non | Non |
| Saint-Jean-de-Cherbourg | 5 | 19 | 0,7ha | Non | Non | Non | Oui | Oui |
| Méchins | 4 | 40 | NL | Variés | (30'x100') | Non | Oui | Oui |

NL = les lopins non loués dans le volet communautaire deviennent collectifs.

* serre artisanale de petite surface en bois.

Légende des couleurs

■ À améliorer ■ Besoin d'agrandissement ■ Satisfait les besoins



La gestion des jardins communautaires est assurée par des bénévoles vieillissants. Ceux-ci éprouvent de la difficulté à recruter de nouveaux membres pour leur CA et/ou de nouveaux jardiniers;



L'absence d'une coordination auprès des responsables des jardins nuit au développement de projets communs. La ressource mise en place durant la réalisation du PAU a permis de pallier à cet enjeu;



La difficulté à trouver le financement pour renouveler les contrats des employés cause conséquemment un roulement du personnel, un besoin récurrent de formation de la main-d'oeuvre et un épuisement des responsables des jardins;



Il n'existe pas d'outil promotionnel sur les jardins communautaires et les initiatives en AU;



Dans le cadre du projet des Grands Jardins de la collectivité 733, 4 municipalités du secteur Est ont aménagé 1,2 ha sur 3 champs collectifs. Un 4e champ est en travaux pour une mise en culture en 2023 à Saint-Adelme sur 1 ha;



La Ferme Citoyenne de La Matanie est en cours d'installation à Matane pour une mise en culture en 2022 sur 1ha.



La journée d'échange de plantes

+ **6000** plants donnés

Environ **200** participants

La fête des Grandes Récoltes (1^{re} édition)

75 citoyens et **15** bénévoles rejoints malgré son annulation à cause de la météo

La Grande Tournée des Jardins communautaires (1^{re} édition)

9 jardins, **10** ateliers

+ de **135** participants

Voici le portrait des initiatives en AU en 2021 :

- › Une Grainothèque est disponible à tous au Cégep de Matane. Son inventaire et sa diversité ne se maintiennent pas, car la contribution volontaire des utilisateurs n'est pas proportionnelle (en nombres et en variétés) à ce qu'ils y ont pris ;
- › Une serre de 6m x 20m au FABLab du Cégep de Matane est disponible pour les projets horticoles visant l'éducation de la population ;
- › Le projet « Les Aspirants Jardiniers » a permis l'installation de 24 bacs pour les membres de 4 organismes de la région de Matane (Tremplin, Gigogne, CJE, Marigot) et la distribution d'une trentaine de trousse de plants de balcons pour une clientèle résidant dans un HLM ;
- › Plusieurs institutions (2 CPE et 3 écoles), organismes (5), HLM (2) et des milieux de vie ont des bacs de jardinages. Ces bacs ne sont pas tous exploités suivant la mobilisation et l'implication des ressources présentes.
- › En ce qui a trait aux activités en AU, la démarche du PAU a permis de créer ou de propulser ces événements en 2021.

Constats



Les commodités des jardins communautaires sont à améliorer pour la plupart.



Les responsables sont des bénévoles et l'absence d'une coordination nuit à leur cohésion et à leur mobilisation autour de projets rassembleurs et d'activités qui sont appréciées auprès de la population.



L'offre de jardin communautaire n'est pas disponible dans toutes les municipalités.



Le recrutement et/ou le renouvellement des emplois dans les jardins

communautaires sont des enjeux pour la viabilité des initiatives. Recrutement : Difficulté à trouver de la main-d'œuvre. Renouvellement : difficulté à trouver le financement pour renouveler le contrat d'un jardinier.



L'absence d'un outil promotionnel unifié rassemblant l'offre des jardins communautaires et collectifs, des initiatives et des activités nuit au recrutement de nouveaux jardiniers, bénévoles et participants.



Photo : Mélodie Pardonnet, MRC de La Matanie

2.2.6 Portrait de la production fruitière et maraîchère

Portrait des productions fruitières et maraîchères dans La Matanie. Ce portrait et ses constats seront approfondis dans la rédaction du PDZA :

- › Depuis les 10 dernières années, le nombre de fermes est généralement à la baisse (-18%)¹⁵;
- › Les fermes de cultures vivrières de type fruits et légumes de proximité sont peu nombreuses (5 entreprises pour tout le territoire)¹⁶. De ce nombre, la superficie de mise en cultures en fruits est de moins de 7 ha, et moins de 5 ha en légumes autres que la pomme de terre;
- › À part la pomme de terre, on peut estimer que 5 ha de légumes diversifiés peut nourrir près de 1120 personnes (moy. de 80 paniers par ha, 2,8 personnes par panier)¹⁷ durant la période de livraison. Ce qui représente 10,4 % de la population de la MRC (Statcan, 2016);
- › Ainsi, on peut estimer grossièrement que 89,6 % de la population n'est pas approvisionnée par une production locale en légumes; celle-ci s'approvisionne avec les marchés extérieurs de La Matanie, les chaînes de distribution, les jardins privés, etc. Ce chiffre ne considère pas la consommation touristique ni la consommation sporadique de produits locaux;
- › Le secteur est touché par le manque de main-d'œuvre et par le roulement des employés. De plus, le secteur est exigeant physiquement, ce qui n'est pas séduisant pour attirer les travailleurs malgré les salaires intéressants. Plusieurs entreprises se tournent alors vers l'option d'embaucher des travailleurs étrangers;
- › Le climat, la courte saison de culture, la zone de rusticité et l'acidité des sols complexifient la production dans La Matanie versus dans les régions près des grands centres;

Nombre d'entreprise et superficie pour chacune des cultures dans le secteur horticole (fruits et légumes) dans La Matanie en 2017

| Secteur | Nombre d'entreprises | Nombre ha |
|------------------------|----------------------|------------|
| Fruits (total) | 5 | 19 |
| Raisins | | 13 |
| Bleuts nains | | 5 |
| Fraises | | ≤1 |
| Framboises | | ≤1 |
| Autres cultures | | 0 |
| Légumes (total) | 6 | 204 |
| Pommes de terre | | 199 |
| Légumes divers | | 5 |

- › La demande en produits locaux, à prix concurrentiels et à approvisionnement régulier, n'est pas comblée auprès de la plupart des transformateurs, restaurateurs et détaillants de la région;
- › Avant 2020, le marché public estival était situé dans l'aréna du Colisée. Ce marché rejoignait près de 1 000 personnes par jour d'activité (samedi) et s'étalait sur 10 semaines. En 2020, dû au contexte pandémique, le marché public a été relocalisé au Carrefour de l'Évangile. Le lieu et le nombre d'exposants réduit a affecté négativement son achalandage. En 2021, le marché public a été suspendu à cause de la Covid-19, ce qui a provoqué des pertes financières importantes pour certains producteurs. En 2022, la MRC reprend l'organisation du marché. Certains ont utilisé cette situation pour développer leur mise en marché en ligne et leur distribution de produits chez les consommateurs à l'extérieur de la région;

¹⁵ MAPAQ (2017). « Portrait agroalimentaire de la MRC de La Matanie ». Consulté le 12 juin 2021. https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?id=239641

¹⁶ INISS, Sandra (vice-présidente des Saveurs de La Matanie), communication personnelle, juillet 2021

¹⁷ ÉQUITERRE (2010) « Le maraîchage biologique diversifié : guide de gestion globale » chapitre 3, p.3. https://www.agrireseau.net/agriculturebiologique/documents/MARAI_Chapitre_3_Rendements.pdf (site consulté le 21 juillet)

- › Il n'y a pas de ressource humaine dédiée uniquement à la coordination d'un projet de marché public;
- › Annoncée en 2021, la MRC travaille à la relocalisation du marché public à la place des Rochelais. Le nouveau bâtiment rendrait permanent le marché et prolongerait ses activités.
- › Les Saveurs de La Matanie est un regroupement de producteurs visant à développer la mise en marché de proximité. Sa gestion est assurée par les membres bénévoles et ceux-ci vivent un essoufflement face au marché public;
- › Il n'y a pas de canal de communication entre les projets en AU et les producteurs de la région;

Constats



La production régionale ne comble pas la demande pour tous les types de clientèles sur les critères de l'accessibilité physique et économique aux aliments locaux.



Les difficultés de recrutement et de renouvellement de la main d'œuvre, rencontrées par la plupart des entreprises agroalimentaires, nuisent au développement du secteur agroalimentaire.



Le maillage entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs peut être amélioré en développant des ententes entre les parties.



L'essoufflement de l'implication bénévole dans **l'organisation de mises en marché de proximité nécessite un appui plus important du secteur public.**



L'absence de pont de communication entre les projets en AU et les producteurs agricoles limite le développement de collaborations.

2.3 Accessibilité alimentaire

2.3.1 Accessibilité physique aux produits alimentaires locaux et sains

Les produits alimentaires locaux se retrouvent :

Secteur de l'Est (2x) :

- › COOP de St-Adelme et le dépanneur de Grosses-Roches

Secteur Ouest (2x) :

- › Marché Dubé de St-Ulric et dépanneur chez B de Baie-des-Sables

Matane (4x) :

- › Café Toujours Dimanche, COOP St-Luc,
- › Épicerie St-Gelais, IGA

Kiosque à la ferme (7x) ou par des services de livraison (2x)



Un désert alimentaire,

est un secteur caractérisé par un faible accès, dans un rayon de 1 km, à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation. De surcroît, le secteur est également défavorisé sur le plan social et matériel.



Un marais alimentaire,

est un secteur géographique où les détaillants en alimentation sont raisonnablement accessibles mais où la population est aussi surexposée à des boissons et à des aliments mauvais pour la santé.¹⁸

¹⁸ CCNSE (2017) « Déserts et marais alimentaires: une introduction » https://ccnse.ca/sites/default/files/Deserts_et_marais_alimentaires_introduction_oct_2017.pdf (site consulté le 10 juillet 2021)

¹⁹ GAUTHIER, C. (COSMOSS), courriers électroniques, février 2021

Les produits alimentaires sains :

- En utilisant les définitions de L'INSPQ (2013) et les résultats du portrait des détaillants fait en 2019 par COSMOSS¹⁹, sur les 11 municipalités de La Matanie, 5 peuvent être considérées comme un désert alimentaire et 3 comme un marais. Ces chiffres ne considèrent pas la population vivant à plus d'1 km de l'offre alimentaire qui est concentrée dans un secteur de la Ville de Matane.



| Municipalité | Désert | Marais | Accès | Nom de l'établissement | Inventaire de produits sains disponibles lors de la visite de COSMOSS en 2019* |
|-------------------------|--------|--------|----------------------------|--|--|
| Saint-Adelme | | X | | Coopérative de solidarité | Pomme de terre, salade, poivron, citron, navet, carotte, pomme |
| Sainte-Félicité | X | | | Absence | Absence |
| Grosses-Roches | | X | | Marché général | Choix varié pour un dépanneur |
| Les Méchins | | X | | Dépanneur central | Choix varié pour un dépanneur |
| | | | Dépanneur JMP Pétro-Canada | Banane | |
| Saint-Jean-de-Cherbourg | X | | | Absence | Absence |
| Saint-René-de-Matane | X | | | Dépanneur du Métropole | Carotte, oignon |
| | | | | Dépanneur Dancause | Pomme de terre |
| Saint-Ulric | | | X | Marché Richelieu - Gaétan Dubé et fils | Très varié : épicerie complète |
| Baie-des-Sables | | | X | Dépanneur chez B | Très varié |
| Saint-Léandre | X | | | Absence | Absence |
| Sainte-Paule | X | | | Absence | Absence |
| Matane | | | X | Plusieurs | Très varié |

*Si les produits sont en quantité négligeable, ils n'ont pas été considérés

2.3.2 Aide alimentaire

2.3.2.1 Description des services existants

Bien que certains organismes offrent des alternatives en dépannage alimentaire, seule la Cuisine collective de la région de Matane est mandatée pour offrir le service dans la région. Cet OBNL est membre affilié de Banque Alimentaire Québec (BAQ) et est lié à Moisson Vallée. La structure de BAQ ne permet pas à la Cuisine collective d'avoir un statut « Moisson » pour le moment.



Une approche favorisant l'autonomie

Les donateurs de la Cuisine collective de la région de Matane prônent une approche favorisant l'autonomie des bénéficiaires et la prise en charge personnelles, ce qui oriente son champ d'action vers les groupes de cuisine collective plutôt que le dépannage alimentaire.



Photo : Mélodie Pardonnet, MRC de La Matanie



- › La Cuisine collective de la région de Matane est **approvisionnée** par :
 - › Des surplus, déclassés et invendus de certaines épiceries, distributeurs et transformateurs de la région. *La date de péremption est souvent dépassée ou sur le point de l'être. Les fruits et légumes frais reçus sont donc généralement transformés et rarement offerts dans les dépannages ;
 - › Des denrées de Moisson Montréal livrées, quelques fois par année, à Amqui pour la Cuisine collective ;
 - › Des achats effectués par l'OBNL à même son fonds de roulement ;
- › La Cuisine collective de la région de Matane **redistribue** les denrées via :
 - › Les *dépannages alimentaires*. Ils ne sont pas récurrents : il doit y avoir un minimum de 4 mois entre les dépannages. Cette aide est apportée à près de 400 foyers, ce qui représente environ 800 individus. Pour ceux dont la problématique alimentaire est récurrente, ils sont invités à se joindre à un atelier de cuisine mensuel ;
 - › Les *ateliers culinaires mensuels*. Ces ateliers en groupe durent une demi-journée, se déroulent de jour de semaine et sont à un coût modique. Chaque participant repart avec plus d'une vingtaine de repas cuisinés et une boîte de denrées (15kg). Cette aide rejoint environ une centaine d'individus.
 - › Le projet « *Frigos partagés* ». Deux Frigos partagés sont actuellement installés dans la municipalité de Saint-Adelme et au Cégep de Matane. *La quantité de nourriture donnée par la Cuisine collective pour ces initiatives est proportionnelle au nombre de frigos installés dans la région ;
 - › Les *paniers de Noël* avec plusieurs partenaires. Les bénéficiaires doivent répondre aux critères de sélection basés sur le revenu/foyer.

2.3.2.2 Défis et besoins non comblés

Malgré l'offre de services offerts, certains défis et besoins demeurent non comblés :

- › Le portrait des besoins réels en aide alimentaire d'urgence n'a pas été mis à jour. On peut estimer grossièrement que sur les 3980 citoyens en situation de pauvreté (18,7 % ont un faible revenu), les services offerts par la Cuisine collective de la région de Matane ne desservent qu'environ 1 000 individus²⁰. C'est donc dire que 14 % de la population de La Matanie, potentiellement en situation de pauvreté, ne bénéficient pas des services alimentaires de l'OBNL. Ces besoins sont en hausse depuis la pandémie, où les remboursements des aides gouvernementales affectent plusieurs citoyens ayant reçu des prestations (PCU, PCRE, etc.);
- › Le manque de main-d'œuvre nuit au développement d'activités de fins de semaine dans les municipalités²¹;
- › La clientèle vulnérable ne cadre pas nécessairement avec un de ces critères pour participer à des ateliers en groupe offerts par la Cuisine collective de la région de Matane : disponibilité de jour de semaine, accès à un transport, argent pour défrayer les coûts de l'atelier, intérêt ou capacité physique ou mentale pour suivre des ateliers en groupe²²;
- › Une partie de la clientèle desservie par les dépannages alimentaires n'a pas la capacité de cuisiner certaines denrées chez elle sans un accompagnement. Il est donc primordial de cibler les gens ayant besoin d'aide alimentaire voulant cuisiner pour éviter le gaspillage²³;
- › L'absence d'une chambre froide, ou d'un caveau collectif, nuit à la conservation des aliments, produits par les projets en AU, et à la prolongation de la distribution d'aliments frais en dehors des périodes de récolte. Les produits des Grands Jardins du 733 sont actuellement entreposés dans le caveau d'une auberge dont l'espace disponible est limité.

Constats



Le service d'aide alimentaire ne répond pas et/ou ne rejoint pas toute la clientèle vulnérable.



La méconnaissance du portrait des besoins réels et de l'état des faits nuit à l'implantation de solutions concertées et répondant aux besoins d'urgence pour la clientèle non desservie par les services actuels.



Les projets en AU peuvent contribuer à ajouter des légumes frais dans les dépannages.



L'installation d'une **infrastructure de conservation prolongerait la période de distribution** de ces produits frais.



²⁰ JOLICOEUR, H (Directrice de la Cuisine collective de la région de Matane), Communication personnelle, 9 novembre 2021

²¹ GUILBAUT, É (Directrice de l'ACEF), Communication personnelle, janvier 2022

²² DUBÉ, S (Comité logement), Communication personnelle, janvier 2022

²³ JOLICOEUR, H (Directrice de la Cuisine collective de la région de Matane), Communication personnelle, janvier 2022

2.4 Éducation autour de l'AU

Dans cette section, seules les formations offertes sur le territoire en lien avec le développement de compétences en autonomie alimentaire (de la semence à la conservation des récoltes) ont été considérées.

Complément d'information au tableau :

- La formation en horticulture, résultant à une diplomation, offerte par le Centre d'éducation des adultes de Matane (CEA) via le programme « cours d'intégration sociale », a fermée en 2021 pour cause d'une inéquation entre l'offre de formations et les attentes ministérielles.
- La Société d'Horticulture de Matane organisait des sorties estivales. L'offre de visites est affectée par l'essoufflement des bénévoles impliqués ;
- Alliance pour la solidarité de La Matanie, en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, a mis en place un projet « les Aspirant Jardiniers », dont les objectifs sont de familiariser les gens vivant de l'exclusion sociale ou une situation de pauvreté aux jardins commu-nautaires de La Matanie et de développer leur intérêt et compétence en horticulture. Des formations théoriques et pratiques ont été offertes pour la clientèle ciblée en 2021. Malgré son succès, la pérennité du projet dépend du financement associé à la ressource accompagnant les groupes. « L'Escouade Verte », un projet du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE), est un des groupes accompagnés par « les Aspirants Jardiniers » ;



Résumé des formations horticoles offertes sur le territoire de la Matanie selon les types de clientèles

| Formations offertes | | | | |
|--------------------------------------|-----------|--|-------|---|
| Clientèle | Type | Automne | Hiver | Printemps-été |
| Tous les citoyens | Théorique | | | Visites Société de l'Horticulture La Grande Tournée des jardins communautaires de La Matanie |
| | Pratique | | | Les Canneux |
| Personne exclusion sociale, pauvreté | Théorique | Aspirants Jardiniers | | Aspirants Jardiniers et Escouade Verte (CJE) |
| | Pratique | Aspirants Jardiniers et Escouade verte (CJE) | | |
| Aînés | Théorique | | | |
| | Pratique | | | |
| Enfants | Théorique | 1 école (durant l'hiver): hydroponie 3 écoles, 2 CPE, certaines garderies en milieu familial : Cartable « Retour à la terre » et/ou initiatives personnelles | | |
| | Pratique | | | |

Légende des couleurs

- Absence
- Faible présence
- Satisfait les besoin

- › L'Attestation d'études collégiales (AEC) en gestion des entreprises agricoles, offerte par le Cégep de Matane, a pris fin en 2013 par manque d'inscription (2010 : 9 inscrits, 2011 : 8, 2012 : 5, 2013 : 1);
- › Peu d'intérêt des producteurs à offrir des formations à des groupes de visiteurs en échange de temps de main-d'œuvre ou d'argent ;
- › « Les Canneux » est un autre projet d'Alliance pour la solidarité de La Matanie visant à donner des formations pratiques aux citoyens sur la mise en conserve sécuritaire des récoltes, par l'utilisation de l'autoclave et la technique à l'eau bouillante ;
- › Le CEA souhaite ouvrir un programme résultant à une certification si les ressources disponibles (serre, parcelle, professeur) permettent l'évaluation des élèves ;
- › La Ferme Citoyenne de La Matanie et les Grands Jardins du 733 désirent offrir un espace pratique pour les élèves (CEA et écoles) et être partenaires de l'incubateur agricole du Bas-St-Laurent pour le volet maraîchage ;
- › Le regroupement des jardins communautaires de La Matanie désire accueillir les enfants des écoles et des camps de jour, à proximité, pour leur offrir des ateliers sur le jardinage ;
- › L'organisme CIBLES souhaite offrir des ateliers pour les camps de jour dans les jardins communautaires.

Constats



L'offre générale de formations en autonomie alimentaire sur le territoire est peu développée pour tous les types de clientèles.



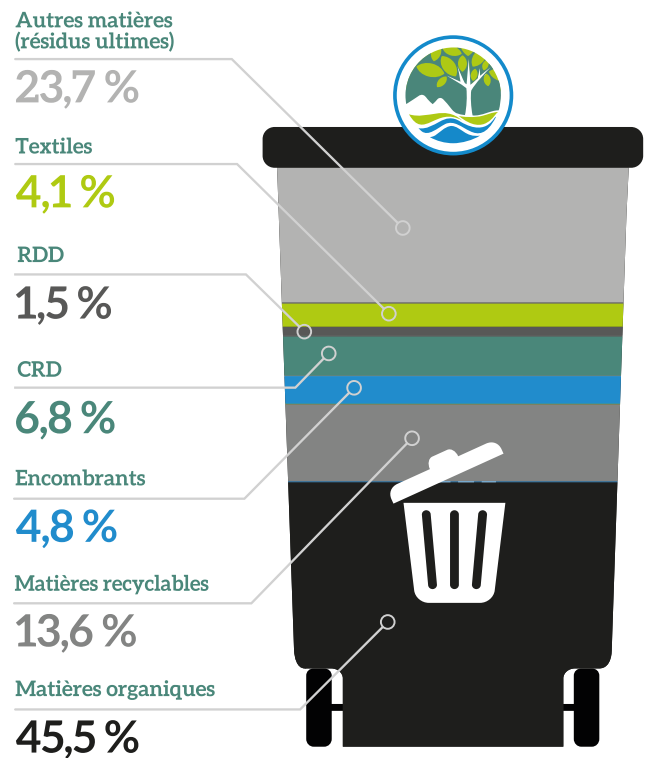
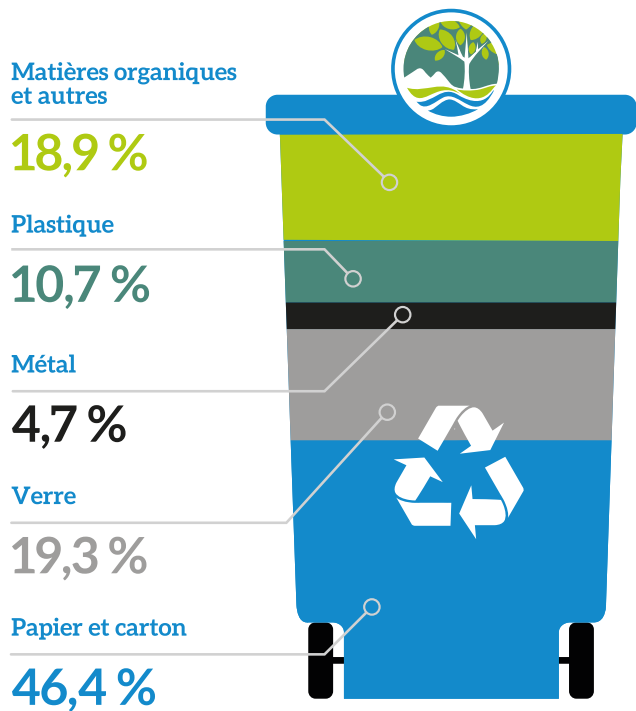
La mise en relation des partenaires viendrait étendre l'offre de formations offertes dans La Matanie.



2.5 Gestion des matières résiduelles


Actuellement, la Ville de Matane, la MRC et plusieurs partenaires travaillent en collaboration avec les autres municipalités en vue de l'implantation du bac brun (compost) et de l'amélioration de la gestion du bac bleu (recyclage) et du bac noir (poubelle). Voici certains enjeux soulevés par la démarche du PGMR en cours de révision :


- Comme nous démontre l'étude de caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel de la MRC de La Matanie, une proportion encore importante de la population a de la difficulté à effectuer un tri approprié des matières dans leurs bacs.
- Près de 20 % des matières se retrouvant dans le bac bleu ne sont pas des matières recyclables, et plus de 75 % des matières se retrouvant dans la poubelle ne devraient pas s'y retrouver²⁴. Le 3^e bac (bac brun) risque d'avoir les mêmes problématiques.
- Le compost doit répondre à des normes de qualité, définies par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), pour être utilisé comme fertilisant et matière structurante dans les jardins. Pour que cette matière soit revalorisée au travers des projets en AU, l'éducation de la population sur la bonne gestion du bac brun est à développer.
- Le portrait du gaspillage alimentaire n'est pas à jour ; il a été mentionné par certains détaillants, lors des consultations, que leur volume de denrées jetées est trop petit pour justifier une récupération par la Cuisine collective de la région de Matane.



²⁴SANON, N (MRC), courriers électroniques, Janvier 2022

Constats

 **L'éducation citoyenne entourant l'utilisation du bac brun est à développer** afin que La Matanie puisse avoir un compost respectant les normes de qualité permettant sa valorisation dans les projets en AU.


 **Le portrait sur la récupération alimentaire dans les commerces doit être mis à jour** afin de cibler les endroits vivant du gaspillage alimentaire et de trouver des solutions concertées.





Élaboration de plan d'action


Objectifs généraux

 Augmenter la **production citoyenne**, en **complémentarité** avec la **production commerciale agricole**

 Augmenter l'intérêt envers les **marchés de proximité**

 Soutenir la sécurité et l'**autonomie alimentaires** en augmentant l'**accessibilité physique et économique** aux aliments sains


 **Outiller les personnes et les communautés** à optimiser leur production, tout en **limitant le gaspillage**


 Réfléchir de **manière intégrée nos systèmes alimentaires** en tissant et en renouant des liens de proximité partout sur le territoire



La MRC s'est doté

d'objectifs généraux en vue d'élaborer son plan d'action. L'atteinte de ces objectifs est répartie dans les **5 grands axes de développement** et leurs sous-objectifs.

 Retrouver des **gestes et savoir-faire anciens** dans le développement d'une nouvelle **économie axée sur le partage**

 **Transformer notre rapport à la consommation**, en nous encourageant à devenir de meilleurs citoyens et consommateurs, tout en réduisant notre empreinte écologique



Véronique Gagné, chargée de projet en agriculture urbaine et en autonomie alimentaire à la MRC de La Matanie

Photo : Mélodie Pardonnet, MRC de La Matanie

Soutenir l'AU en Matanie

Plan d'action

Suite au portrait diagnostique présenté, le plan d'action qui suit a été développé en concertation par le Grand Comité de coordination pour soutenir l'AU en Matanie et il a une durée de 3 ans. Ce plan tisse ses actions autour des objectifs de réalisation répondant aux besoins du milieu et respectant la vision du groupe. Tel un arbre, ce plan doit être considéré comme un être vivant évoluant dans le temps.

4.1 Les axes de développements

Suivant l'analyse du portrait diagnostique, voici les grands axes de développements choisis pour répondre à la vision du PAU :

- 1** **Axe 1 :** Mobilisation, consolidation et promotion des initiatives en AU
- 2** **Axe 2 :** Développement des compétences des citoyens et de leur autonomie alimentaire
- 3** **Axe 3 :** Développement de nouvelles pratiques en AU et consolidation des initiatives existantes
- 4** **Axe 4 :** Mise en valeur des marchés de proximité et expansion de l'agriculture urbaine commerciale
- 5** **Axe 5 :** Réduction de l'insécurité alimentaire et amélioration de l'accessibilité physique et économique aux aliments sains

Une attention particulière a été portée :

- › Sur le jumelage des acteurs et des projets déjà impliqués ;
- › Sur les idées populaires soulevées lors des consultations en AU et sur les priorités d'actions ressorties dans le portrait diagnostique ;
- › Sur l'attachement de certaines actions à des plans déjà existants ou en cours de réalisation (PDZA), politique familiale, plan d'action de COSMOSS et du chantier sécurité alimentaire d'Alliance pour la solidarité de La Matanie.



1 Axe 1

Mobilisation, consolidation et promotion des initiatives en AU

Sous-objectifs spécifiques :

- › Assurer une bonne diffusion de l'information des projets, initiatives et actions en lien avec l'AU dans la MRC, afin de favoriser leur appropriation citoyenne.
- › Adapter le message promotionnel au niveau de littéracie de la population.
- › Éviter les dédoublements et le travail en silo au sein de la communauté gravitant autour de l'AU.
- › Promouvoir davantage les initiatives, acteurs et entreprises existants.
- › Sensibiliser les citoyens aux avantages reliés à la pratique de l'agriculture urbaine.
- › Accroître notre fierté et notre solidarité régionale par la combinaison de l'engagement individuel et collectif à vivre dans un environnement sain et nourricier, en relation avec la nature.
- › Faire rayonner La Matanie à travers la province.

Résultats attendus

- 🌱 Diffusion de l'information dans les créneaux respectifs des multiples partenaires impliqués ;
- 🌱 Meilleure connaissance du milieu de l'AU et appropriation des projets par la communauté
- 🌱 Augmentation du nombre de bénévoles, de jardiniers et de participants aux activités, aux formations et autres ;
- 🌱 Communication unifiée des initiatives.



Indicateurs

- › Statistiques de consultation des publications
- › Nombre de communications diffusées et de personnes rejointes
- › Nombre d'organismes et d'organisations s'impliquant dans la diffusion de l'information
- › Nombre d'inscriptions aux activités et nombre de participants aux activités



Photo : Mélodie Pardonnet, MRC de La Matanie

| Actions | Porteurs | Collaborateurs | Échéancier |
|--|--|--|--------------------------------|
| Former un comité afin de rassembler les messages et de mieux coordonner les initiatives en AU dans leurs communications (Matanie Nouricière). | MRC | CISSS, COSMOSS, Cuisine collective de la région de Matane, municipalités, CDC. | An 2 et en continu |
| Intégrer dans tous les dispositifs de communication de la MRC et des municipalités (médiâs sociaux, site internet, etc.) la promotion des bienfaits de l'AU et des initiatives en AU sur le territoire. | MRC, Ville de Matane, municipalités | COSMOSS, Cuisine collective de la région de Matane, CISSS, partenaires multiples (Comités de développement, Table des loisirs, etc.). | An 1 et en continu |
| Offrir un accompagnement technique dans la création d'un plan de communication structuré pour les organisations, organismes ou autres travaillant en AU. | MRC | CISSS, CJE, CDC | An 1 et en continu |
| Créer, diffuser et maintenir à jour un outil promotionnel recensant et cartographiant les jardins communautaires et collectifs, ainsi que les initiatives en AU de la région. | MRC | CISSS, les jardins communautaires de La Matanie et municipalités, partenaires multiples (Comités de développement, Table des loisirs, etc.). | An 1 et en continu |
| Assurer la promotion des initiatives en AU dans les écoles et les milieux de l'enfance, ainsi que dans les organismes communautaires de la région et les résidences pour personnes âgées. | COSMOSS, CDC, CISSS | MRC, Table des loisirs, les jardins communautaires de La Matanie, écoles, municipalités, autres. | An 1 et en continu |
| Organiser et promouvoir une journée d'échange de semences à la Grainothèque du Cégep de Matane annuellement. | MRC, Cégep de Matane, Ville de Matane | COSMOSS, CISSS, les jardins communautaires de La Matanie, écoles, municipalités, autres. | An 2 et en continu |
| Organiser et promouvoir « la journée d'échange de plantes » . | MRC, Cégep de Matane, Ville de Matane | COSMOSS, CISSS, Cuisine collective de la région de Matane, les jardins communautaires de La Matanie, écoles, municipalités, autres. | MRC (an1 et 2) Cégep (an 3) |
| Mobiliser et recruter des citoyens autour d'activités événementielles touchant l'AU telle que « la Fête des Grandes Récoltes ». | MRC, Ville de Matane, Municipalités | COSMOSS, CISSS, Cuisine collective de la région de Matane, les jardins communautaires de La Matanie, écoles, autres. | An 1 et en continu |
| Développer de nouvelles collaborations avec les organismes et autres joueurs institutionnels pour la consolidation des projets en AU. (Ex. Les maraîchers du cœur, le FAB région, etc.). | MRC, Ville de Matane | COSMOSS, Cuisine collective de la région de Matane, CISSS, partenaires multiples (municipalités, FAB Région, TIR-BSL, et autres). | An 2 et en continu |
| Promouvoir le projet « Fruits et Rangs Partagés », organiser des journées de cueillette pour les écoles et les citoyens et créer un groupe favorisant le jumelage entre les citoyens « donneurs » et « cueilleurs ». | Cuisine collective de la région de Matane, MRC | Les jardins communautaires de La Matanie, COSMOSS, CISSS, partenaires multiples (municipalités, écoles, autres). | An 1 et en continu |

2 Axe 2

Développement des compétences des citoyens et de leur autonomie alimentaire

Sous-objectifs spécifiques :

- › Développer des intérêts et des compétences en autonomie alimentaire auprès des citoyens.
- › Accroître l'autonomie alimentaire des citoyens, de la semence à la conservation des aliments, en passant par la revalorisation des déchets organiques.
- › Former de la main-d'œuvre dans le domaine horticole.
- › Intégrer l'horticulture dans le parcours scolaire dans une perspective intergénérationnelle.
- › Favoriser les échanges et les partages de savoirs entre citoyens de tous âges.



Résultats attendus

- 🌿 Avoir une diversité de formations et d'ateliers offerts et accessibles à tous
- 🌿 Avoir un programme permettant d'acquérir une diplomation sur le territoire en 2025
- 🌿 Accroissement de l'autonomie alimentaire citoyenne dans La Matanie

Indicateurs

- › Nombre de formations et d'ateliers offerts en lien avec l'autonomie alimentaire
- › Nombre de citoyens inscrits aux ateliers et aux formations
- › Nombre de citoyens participants aux activités et aux formations
- › Nombre d'organismes participants aux activités
- › Nombre d'écoles participant aux activités de formation horticole et culinaire, et aux événements
- › Nombre d'inscrits à la formation menant à une diplomation



| Actions | Porteurs | Collaborateurs | Échéancier |
|--|---|---|---------------------------|
| Offrir des ateliers sur le développement de l'autonomie alimentaire pour les camps de jour et les écoles. | CIBLES, MRC, URLSS | CISSS, COSMOSS, partenaires multiples (municipalités, commission scolaire, écoles, les jardins communautaires de La Matanie, autres). | An 1 et en continu |
| Offrir des ateliers auprès des citoyens sur le compostage domestique et sur le tri des matières organiques pour le bac brun. | CIBLES, Ville de Matane, MRC, | Municipalités, CISSS, écoles, commission scolaire. | An 1 et en continu |
| Offrir des ateliers de jardinage pour les aînés vivant dans les résidences. | MRC, CISSS | Municipalités, résidences pour aînés, les jardins communautaires de LaMatanie, autres. | An 3 |
| Offrir des ateliers sur la conservation des aliments, tel que le projet « <i>Les Canneux</i> », pour tous les citoyens. | Cuisine collective de la région de Matane, MRC | COSMOSS, partenaires multiples (municipalités, écoles, commission scolaire, les jardins communautaires de La Matanie, autres). | An 1 et en continu |
| Offrir des ateliers sur la production de cultures vivrières, tels que les projets « <i>L'Escouade verte</i> » et « <i>Les Aspirants Jardiniers</i> », pour les organismes et pour tous les citoyens. | MRC, CJE, Ferme Citoyenne, Les Grands Jardins du 733 | COSMOSS, CISSS, Cuisine collective de la région de Matane, partenaires multiples (municipalités, les jardins communautaires de La Matanie, autres). | An 1 et en continu |
| Offrir des activités de formations vulgarisées à tous les citoyens sur des sujets reliés à la réglementation touchant l'AU (ex. <i>l'apiculture en milieu urbain</i>). | MRC, Ville de Matane | Municipalités et les jardins communautaires de La Matanie. | An 1 et continu |
| Développer des collaborations avec le SANAM pour les projets en AU (ex. « <i>Les Canneux</i> » et « <i>Fruits et Rangs partagés</i> »). | SANAM, MRC | CISSS, COSMOSS et municipalités. | An 2 |
| Accompagner les jardins communautaires de La Matanie dans l'organisation et la gestion de « <i>La Grande Tournée des Jardins communautaires</i> », initiative offrant des ateliers théoriques à tous les citoyens. | MRC, les jardins communautaires de La Matanie | CISSS, municipalités et organismes. | An 1 et en continu |
| Implanter une formation ISP (insertion socioprofessionnelle) résultante à une diplomation dans le milieu horticole en Matanie. | CEA, CJE et Ferme Citoyenne | MRC, Les Grands Jardins du 733, partenaires multiples (municipalités et autres). | An 3 |
| Créer un comité de travail se penchant sur la création d'une bibliothèque des « <i>savoirs</i> » en Matanie, facilitant l'échange entre les citoyens ayant des connaissances touchant à l'AU et les citoyens voulant acquérir ces connaissances. | MRC, CISSS | Société d'horticulture, Centre d'action bénévole, Accorderie, Les jardins communautaires de La Matanie, les résidences pour aînés. | An 3 |

3 Axe 3

Développement de nouvelles pratiques en AU et consolidation des initiatives existantes

Sous-objectifs spécifiques :

- › Accroître la superficie cultivée et la production des jardins communautaires ou collectifs dans le secteur public et privé
- › Améliorer les commodités des jardins communautaires et collectifs
- › Adapter la réglementation municipale afin de favoriser le développement et l'expansion de l'AU
- › Vulgariser la réglementation entourant l'AU afin de faciliter la compréhension des citoyens sur ce qui est permis
- › Favoriser de nouvelles pratiques agricoles dans le secteur public et privé

Résultats attendus

- 🌿 Présence d'un jardin communautaire dans chacune des municipalités
- 🌿 L'implantation d'aménagements comestibles de type « nourriture à partager » ou d'aménagements floraux mellifères de type « Amis des abeilles » dans chacune des municipalités
- 🌿 Dynamisation des jardins communautaires
- 🌿 Diversification et amélioration des pratiques en AU
- 🌿 Uniformisation des règlements municipaux touchant l'AU
- 🌿 Avoir un 5^e fleuron pour la Ville de Matane et que toutes les municipalités deviennent membres des Fleurons du Québec
- 🌿 Devenir une MRC « Amie des abeilles »



Indicateurs

- › Le nombre de lopins ou de bacs disponibles pour les citoyens dans les jardins communautaires
- › Le nombre de lopins ou de bacs loués par les citoyens dans les jardins communautaires
- › Le nombre d'arbres et d'arbustes fruitiers, ou la superficie de plantes comestibles annuelles, ou la superficie permanente de plantes mellifères implantées dans chacune des municipalités
- › Le nombre d'aménagements installés dans les jardins communautaires (ex. toilette, table, bacs surélevés, classe extérieure, etc.)
- › La superficie collective cultivée dans les municipalités et le volume de denrées récoltées
- › Le nombre de municipalités ayant adapté leur cadre réglementaire pour favoriser le développement de l'AU



Photo : Mélodie Pardonnet, MRC de La Matanie

| Actions | Porteurs | Collaborateurs | Échéancier |
|---|---|--|---------------------------|
| Accompagner la municipalité de Saint-Adelme et de Baie-des-Sables dans le démarrage de nouveaux jardins communautaires et collectifs. | MRC, municipalités Baie-des-Sables et de Saint-Adelme | Comité de développement, CISSS. | An 2 et en continu |
| Accompagner les jardins communautaires et collectifs dans : <ul style="list-style-type: none"> › l'agrandissement de la superficie totale cultivée selon leur besoins; › l'amélioration de leurs commodités; › l'installation ou l'amélioration d'infrastructures collectives (serre, caveau, déshydrateur alimentaire solaire, four à pain solaire, etc.); › leur démarche regroupée (ex. achats groupés, charte unifiée, etc.); › l'implantation de nouvelles activités agricoles (apiculture, poulailler collectif, etc.); › le soutien technique agronomique pour augmenter la productivité tout en étant dans le respect de l'environnement; › la recherche de financement. | MRC, municipalités, les jardins communautaires de La Matanie, Ferme citoyenne, les Grands Jardins du 733 | CISSS, COSMOSS, partenaires multiples (TIR-BSL, MAPAQ, etc.). | An 1 et continu |
| Accompagner les municipalités dans l'implantation d'aménagements comestibles de type « <i>nourriture à partager</i> » et/ou d'aménagements floraux mellifères permanents de type « <i>Amis des abeilles</i> » dans les espaces publics. | MRC, municipalités | CISSS, Les Fleurons du Québec, les jardins communautaires de La Matanie, Ferme citoyenne, les Grands Jardins du 733, comités de développement. | An 2 et continu |
| Accompagner la Ville de Matane dans la démarche de verdissement des zones commerciales et industrielles par des plantes mellifères, des cultures vivrières et autres. | Ville de Matane, MRC | Ferme citoyenne, CACE, comité citoyen en Environnement, CIBLES, la Chambre de commerce de Matane. | An 2 et continu |
| Sensibiliser les entreprises agricoles sur l'utilisation raisonnée des pesticides afin de préserver les pollinisateurs naturels et sur l'implantation de bandes fleuries. | MRC, municipalités, | Ferme Citoyenne, MAPAQ, UPA, entreprises agricoles. | An 2 et continu |
| Devenir une MRC « <i>Amie des Abeilles</i> ». | MRC, municipalités | Entreprises agricoles, ministère des Transports, UPA, Comité de développement, autres. | An 3 |
| Sensibiliser et accompagner les entreprises dans l'implantation de parcelles de jardinage pour leurs employés en milieu de travail. | DEM, MRC, Ville de Matane, | CISSS, Ferme citoyenne, La Chambre de commerce de Matane. | An 3 |
| Créer un comité de citoyens mobilisés et les accompagner dans la mise en place d'une initiative d'élevage collectif de gros animaux. | MRC, Ferme Citoyenne | Partenaires multiples (municipalités, MAPAQ, UPA, entreprises agricoles). | An 3 |
| Proposer des lignes directrices réglementaires réfléchies sur divers enjeux (apiculture, poule, petits animaux, gros animaux, serre, pesticides, jardins en façade, AU commerciale) et accompagner les municipalités dans l'adaptation de leur cadre réglementaire. | MRC, Ville de Matane | Municipalités et experts. | An 1 et continu |
| Inciter les municipalités à insérer des clauses d'écoconditionnalité dans l'octroi de leurs aides financières. | MRC, municipalités | UPA, MAPAQ, experts. | An 3 |
| Accompagnement des municipalités pour devenir membre des Fleurons du Québec ou pour améliorer leur cote. | MRC, municipalités | Ferme Citoyenne, Société d'Horticulture, la Chambre de commerce de Matane | An 2 et continu |

4 Axe 4

Mise en valeur des marchés de proximité et expansion de l'agriculture urbaine commerciale

Objectifs spécifiques :

- › Faciliter le dialogue entre les projets en AU et les producteurs ;
- › Favoriser et promouvoir la mise en marché de proximité ;
- › Faciliter l'accessibilité à la terre afin d'augmenter la production communautaire et commerciale ;
- › Faciliter l'accessibilité aux équipements spécialisés en maraîchage pour tous afin d'améliorer l'efficacité de production à moindre coût ;
- › Développer une mise en marché de proximité collective auprès des institutions, transformateurs et détaillants.

Résultats attendus

- 🌿 Création d'une mise en marché collective concertée entre les projets en AU, les producteurs agricoles et les acheteurs
- 🌿 Présence d'un kiosque libre-échange installé dans une municipalité
- 🌿 Présence d'incubés désirant démarrer une entreprise maraîchère en Matanie et travaillant pour les projets en AU
- 🌿 Avoir des outils et équipements disponibles à faible coût

Indicateurs

- › Le volume de ventes de produits locaux et de produits issus de l'AU
- › Le nombre d'acheteurs et de vendeurs participant à la mise en marché collective
- › La fréquentation d'utilisation du kiosque libre-échange par les producteurs et les acheteurs
- › Le nombre de pertes ou de produits non vendus dans le kiosque libre-échange
- › Le nombre d'incubés participant à l'incubateur agricole
- › Le nombre de locations d'outils ou d'équipements spécialisés à la bibliothèque d'outils



| Actions | Porteurs | Collaborateurs | Échéancier |
|--|--|---|--------------------|
| Organiser des rencontres entre les acteurs des projets en AU et les entreprises agricoles, afin de réfléchir sur le développement d'une saine concurrence de mise en marché de proximité collective, complémentaire et facilitante entre acheteurs et vendeurs. | MRC | Ferme citoyenne, Les Grands Jardins du 733, Petits Ambassadeurs (COSMOSS), La Tablée des chefs, les Saveurs de La Matanie, la TCBBSL, UPA, MAPAQ, autres. | An 2 et en continu |
| Créer et installer un projet pilote d'un kiosque libre-échange 4 saisons « Zone D partages » dans une des municipalités de type « désert alimentaire » permettant : <ul style="list-style-type: none"> › une vente conjointe de produits issus de l'AU et des producteurs; › l'installation d'un frigo et une armoire du projet « <i>Frigos partagés</i> »; › l'évaluation des retombées sociales et économiques pour décider de reproduire le projet, ou non, dans d'autres municipalités. | MRC, municipalités, Ville de Matane, Synergie Matanie | Ferme citoyenne, Les Grands Jardins du 733, les Saveurs de La Matanie, UPA, MAPAQ, autres. | An 2 et en continu |
| Améliorer la desserte des municipalités de type désert et marais alimentaire en produits locaux frais : <ul style="list-style-type: none"> › préféabilité; › si l'étude de préféabilité est positive, projet pilote. | MRC, municipalités, Ville de Matane | Saveurs de La Matanie, UPA, CISSS, Grands Jardins du 733, Ferme Citoyenne, MAPAQ, TCBBSL. | An 2 et an 3 |
| Accompagner les projets en AU dans l'implantation d'un incubateur agricole pour le volet maraîcher en partenariat avec l'offre de services de l'incubateur du Bas-St-Laurent. | Incubateur du Bas-St-Laurent, MRC | MAPAQ, TCBBSL, municipalités, Les Grands jardins du 733, Ferme Citoyenne, UPA, MAPAQ, Tourisme Gaspésie. | An 2 et en continu |
| Créer et implanter une bibliothèque d'outils et d'équipements spécialisés en maraîchage disponible pour les entreprises agricoles, les projets en AU de grande envergure et les citoyens. | MRC, Ferme Citoyenne, Les Grands Jardins du 733 | TCBBSL, municipalités, CISSS, les jardins communautaires de La Matanie, MAPAQ, UPA. | An 2 et en continu |
| Coordonner l'organisation d'un marché public saisonnier à Matane, dont un marché de Noël, en impliquant les producteurs, transformateurs et consommateurs. | MRC, Ville de Matane, | Saveur de la Matanie, UPA, MAPAQ, TBBSL, SADC, Tourisme Gaspésie. | An 1 et continu |
| Relocaliser le marché public et développer sa fréquentation. | MRC, Ville de Matane, Saveurs de la Matanie | Saveurs de la Matanie, UPA, MAPAQ, Tourisme Gaspésie, DEM, SADC. | An 1 et continu |
| Utiliser le marché public pour faire rayonner les projets d'agriculture urbaine et les saines habitudes de vie. | MRC, Ville de Matane, Ferme Citoyenne et Grands Jardins du 733 | Saveurs de la Matanie, MAPAQ, Tourisme Gaspésie, autres. | An 2 et continu |

5 Axe 5

Réduction de l'insécurité alimentaire et amélioration de l'accessibilité économique aux aliments sains

Objectifs spécifiques :

- › Augmenter l'accessibilité physique et économique aux aliments sains sur tout le territoire;
- › Réduire l'insécurité alimentaire;
- › Diminuer le gaspillage alimentaire.



Résultats attendus

- › Avoir un plan d'action concerté afin de réduire l'insécurité alimentaire
- › Meilleure circulation de l'information et de l'offre de services entre les organismes
- › Réduction de l'insécurité et de l'urgence alimentaire durant la période estivale par les produits issus de l'AU
- › Présence de Frigos Partagés dans plusieurs endroits stratégiques sur le territoire

Indicateurs

- › Le nombre de participants aux rencontres
- › Le nombre de frigos et d'armoires partagés mis en place
- › Le nombre d'utilisateurs des services actuels et à venir en aide alimentaire
- › Le nombre de paniers solidaires donnés et/ou de légumes vendus à moindre coût auprès de la population vulnérable
- › Le nombre de légumes donnés en échange de bénévolat sur les projets en AU



| Actions | Porteurs | Collaborateurs | Échéancier |
|---|--|---|---------------------------|
| Établir le portrait exhaustif des besoins en urgence alimentaire, depuis la pandémie, et des initiatives déjà en place. | MRC, CISSS, Municipalités | Cuisine collective de la région de Matane, Partenaires autres (CDC, COSMOSS, organismes, écoles, commission scolaire, intervenants du CISSS). | An 1 et continu |
| Établir le portrait exhaustif du gaspillage alimentaire chez les détaillants, commerces, transformateurs et restaurateurs. | MRC, Cuisine collective de la région de Matane | CDC, COSMOSS, organismes, intervenants du CISSS). | An 1 et continu |
| <p>Réunir, réseauter et accompagner les acteurs concernés par la sécurité alimentaire afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> › clarifier la compréhension commune des notions d'urgence, de sécurité et d'autonomie alimentaires; › réfléchir sur les pistes de solutions pour répondre aux besoins identifiés; › réaliser une feuille de route; › mettre en place des solutions. | MRC, Cuisine collective de la région de Matane, CISSS, CDC, municipalités | CDC, COSMOSS, organismes, écoles, intervenants du CISSS, autres. | An 1 et continu |
| Assurer la disponibilité d'intervenants pour venir en support aux projets en AU et pour intervenir auprès des citoyens lors des journées des grandes récoltes. | CISSS | CDC, MRC, organismes, autres. | An 2 et continu |
| Accompagner et étendre le projet « <i>Frigos partagés</i> » auprès des municipalités, écoles, organismes et autres intéressés. | Synergie Matanie, CDC, CISSS, | MRC, CDC, COSMOSS, organismes, écoles, Cuisine collective de la région de Matane. | An 1 et 2 |
| Favoriser l'intervention terrain auprès des clientèles vulnérables par l'entremise du projet « <i>Frigos partagés</i> » et du projet « <i>Zone D partage</i> ». | MRC, CISSS, CDC | Municipalités, Caisse Desjardins, organismes, Ferme Citoyenne, Les Grands Jardins du 733. | An 2 et en continu |
| Développer l'inclusion sociale dans les projets en AU, afin d'aider les gens dans le besoin sans stigmatiser la clientèle en situation de vulnérabilité économique. | MRC, Ferme citoyenne, Grands Jardins du 733 | Cuisine collective de la région de Matane, CISSS, municipalités, autres. | An 1 et continu |

